PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE "SAS ABC CONSTRUCTION

Le 18/06/2025 à 14H00 sont présents au siège de la société, les soussignés :

1. Monsieur Murat SEMIZ, né le 24 août 1988 à Montfermeil (93), de nationalité française, marié, demeurant au 13 rue du Chalet, 93370 Montfermeil.

2. Monsieur Oguz SEMIZ, né le 27 février 1991 à Montfermeil (93), de nationalité française, marié, demeurant au 23 avenue des marguerites, 93370 Montfermeil.

3. Monsieur Alihan SEMIZ, né le 23 octobre 1997 à Montfermeil (93), de nationalité française, marié, demeurant au 6 rue des Docteurs Simons, 93370 Montfermeil.

L'assemblée est présidée par **Murat SEMIZ**, qui accepte cette fonction.

Le président rappelle que les associés fondateurs ont décidé de constituer une Société par Actions Simplifiée (SAS), dont les statuts ont été établis ce jour.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation et adoption des statuts
2. Désignation du président de la société
3. Fixation du siège social
4. Pouvoirs pour accomplir les formalités

1. Présentation et adoption des statuts

Le président donne lecture des statuts de la société **SAS ABC CONSTRUCTION**, qui sont adoptés à l'unanimité.

2. Désignation du président

Est nommé **président de la société** pour une durée **indéterminée** :
Monsieur Murat SEMIZ, né le 24 août 1988 à Montfermeil, domicilié au 13 rue du Chalet, 93370 Montfermeil.
Il déclare accepter ses fonctions et certifie n'être frappé d'aucune interdiction.

O.S M.S

3. Fixation du siège social

Le siège social est fixé à l'adresse suivante :
54 ROUTE DU CHAT, 77181 Courtry

4. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de constitution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15H00.

Fait à Courtry, le 01/08/2025
En 3 exemplaires originaux

Signatures :

Murat SEMIZ 

Oguz SEMIZ 

Alihan SEMIZ 

